

509524-2026 - Mededinging

Frankrijk – Dienstverlening op het gebied van architectuur, bouwkunde, civiele techniek en inspectie – MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LA RESTRUCTURATION PARTIELLE DU BATIMENT USLD SP20 SUR LE SITE DU CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER A RENNES (35)

OJ S 140/2026 23/07/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling
Diensten

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: 35 CHU

E-mail: t.blancveisse@ch-guillaumeregnier.fr

Rechtsvorm van de koper: Publiekrechtelijke instelling

Activiteit van de aanbestedende dienst: Gezondheid

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LA RESTRUCTURATION PARTIELLE DU BATIMENT USLD SP20 SUR LE SITE DU CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER A RENNES (35)

Beschrijving: Le marché à conclure est un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration partielle de l'unité USLD du bâtiment SP20 du CH Guillaume Régnier - Site principal à Rennes. La durée du marché court à compter de sa date de notification jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement des travaux concernés par l'opération. Les éléments de mission de maîtrise d'œuvre portent sur une opération de réhabilitation au sens de l'article R.2431-5 du Code de la commande publique. Il s'agit Procédure avec négociation en application de l'article L2124-3 et des articles R2124-3 3° et R2161-12 à R2161-20 du Code de la commande publique. La mission confiée est une mission de base de maitrise d'œuvre comprenant : des études d'esquisse (ESQ), des études d'avant projet (AVP) : sommaire (APS) et définitif (APD), les études de projet (PRO); L'assistance pour la passation des marchés publics de travaux (ACT), Le visa des études d'exécution (VISA); La direction de l'exécution du ou des contrats de travaux (DET); L'assistance apportée au maitre d'ouvrage lors des opérations de réception ainsi que pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR). Les missions complémentaires sont : études de Diagnostic (DIAG) et Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI). Les autorisations administratives sont à la charge du titulaire du marché public. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 4,5 millions € hors taxes

Identificatiecode van de procedure: 73945421-14fe-464d-8c5c-436fe90d1b6a

Interne identificatiecode: GHT2026-22

Type procedure: Onderhandelingsprocedure met voorafgaande oproep tot mededinging / mededingingsprocedure met onderhandeling

De procedure wordt versneld: neen

Belangrijkste kenmerken van de procedure: La consultation s'adresse à des équipes pluridisciplinaires de Maîtrise d'Œuvre choisies en fonction de leurs compétences, de leurs moyens techniques et de leurs références sur des opérations de même nature, notamment sur

des opérations : De restructuration dans le domaine hospitalier ; De complexité équivalente (mise en conformité sécurité incendie et/ou réaménagement de salles de bain), D'importance comparable (en surfaces et en montant financier). Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels soit en qualité de membre d'un groupement. Le groupement de maîtrise d'œuvre retenu devra être composé d'au moins : 1.Un mandataire, bureau d'études tous corps d'états ou groupement de bureaux d'études spécialisés ayant des compétences d'ingénierie en corps d'état techniques (électricité, CVC Plomberie, fluides médicaux, sécurité incendie) 2.Un architecte au sens de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture ou groupement solidaire d'architectes (présence obligatoire d'un architecte inscrit à l'Ordre des architectes ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85-384 CEE du 10 juin 1985), 3.Un bureau d'études ayant des compétences en structure (qui peut être interne ou externe au bureau d'études mandataire), 4.Un coordinateur SSI (qui peut être interne ou externe au bureau d'études), 5.Un économiste de la construction (qui peut être interne ou externe au bureau d'études). Dans le cadre de la composition des équipes, le Maître d'Ouvrage souhaite imposer la règle suivante : Pour le mandataire, il ne sera pas possible de présenter plusieurs candidatures, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Ainsi un même prestataire ne peut être candidat que dans une seule équipe.

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 71000000 Dienstverlening op het gebied van architectuur, bouwkunde, civiele techniek en inspectie

2.1.2. Plaats van uitvoering

Postadres: 108 Avenue du Général Leclerc

Stad: Rennes

Postcode: 35000

Onderverdeling land (NUTS): Ile-et-Vilaine (FRH03)

Land: Frankrijk

2.1.3. Waarde

Geraamde waarde exclusief btw: 400 000,00 EUR

2.1.4. Algemene informatie

Aanvullende informatie: L'ensemble des dispositions relatives à la consultation sont disponibles dans le dossier de consultation. Une visite sera organisée avec les 3 candidats invités à soumissionner. L'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales ou d'engager des négociations avec l'ensemble des soumissionnaires.

Rechtsgrondslag:

Richtlijn 2014/24/EU

Sans objet

Toepasselijk grensoverschrijdend recht: Sans objet

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aanbestedingsstuk

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0001

Titel: MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE PORTANT SUR LA RESTRUCTURATION PARTIELLE DU BATIMENT USLD SP20 SUR LE SITE DU CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER A RENNES (35)

Beschrijving: Trois candidats seront retenus et admis à remettre une offre. La durée pendant laquelle les candidats seront engagés par leur offre est fixée à 120 jours à compter de la date de remise de la dernière offre déposée (offre finale). Il s'agit d'un marché public unique (pas de lot). Il s'agit d'un marché public ordinaire. Le marché public est traité à prix global et forfaitaire fixé à l'acte d'engagement. Le candidat dont la proposition aura été retenue se verra attribuer une mission de maîtrise d'œuvre pour les ouvrages de type bâtiment, au sens du Livre IV « DISPOSITIONS PROPRES AUX MARCHÉS PUBLICS LIÉS À LA MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE ET À LA MAITRISE D'ŒUVRE » de la deuxième partie du Code de la Commande Publique, complétée des missions complémentaires précisées dans l'acte d'engagement. Le contenu de la mission de maîtrise d'œuvre et les modalités de sa réalisation sont définis dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et dans le CCTP.

Interne identificatiecode: GHT2026-22

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 71000000 Dienstverlening op het gebied van architectuur, bouwkunde, civiele techniek en inspectie

Opties:

Beschrijving van de opties: Au sens du droit communautaire, l'option est la suivante : Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R2122-7 du code de la commande publique.

5.1.2. Plaats van uitvoering

Stad: RENNES

Postcode: 35000

Onderverdeling land (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Land: Frankrijk

5.1.3. Geraamde duur

Looptijd: 36 Maanden

5.1.5. Waarde

Geraamde waarde exclusief btw: 400 000,00 EUR

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

Deelname is niet voorbehouden.

De namen en beroepskwalificaties van het voor de uitvoering van de opdracht ingezette personeel moeten worden vermeld: Vereist in inschrijving

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): ja

Aanvullende informatie: Afin de leur permettre de mettre en place une stratégie de prise en charge publique commune et graduée du patient dans le but d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité, les établissements parties se constituent en un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux

modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée le 30 juin 2016. Elle désigne le Centre Hospitalier universitaire de Rennes comme établissement support du GHT « Haute-Bretagne ». Seul l'établissement suivant est concerné par le présent marché public : - le CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER (CHGR). Ainsi, il est confié au CHU de Rennes la fonction d'assurer, pour le compte du CH GUILLAUME REGNIER, la passation du marché public ainsi que certaines missions liées à l'exécution (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). Les spécificités du CH GUILLAUME REGNIER sont précisées dans les pièces du marché public. Toutes les autres missions de la phase d'exécution des marchés publics relèvent du CH GUILLAUME REGNIER. L'exécution du marché public couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des ordres de service passés au titre des marchés publics, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement des factures, etc.). De ce fait, dans cette consultation, le terme « CHU de de Rennes » désigne l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Haute-Bretagne ». Le terme « CH GUILLAUME REGNIER » désigne l'établissement partie du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Haute-Bretagne ». L'opérateur économique produit : La lettre de candidature modèle DC1, ou équivalent ; La déclaration du candidat modèle DC2, ou forme libre, reprenant les mêmes éléments que ceux indiqués dans le règlement de consultation ; Pour l'architecte, conformément aux dispositions de l'article R. 2142-5 du Code de la commande publique, le candidat ou l'un des membres du groupement est inscrit à l'ordre des architectes pour les architectes français ou doit justifier par tout moyen équivalent, de son aptitude à exercer en France, pour les architectes étrangers ; Un dossier de candidature présentant : le chiffre d'affaires global réalisé aux cours des trois derniers exercices et la part du chiffre d'affaires liée aux prestations objet du présent marché public au cours des 3 derniers exercices ; une présentation de la société, explicitant les moyens humains et matériels justifiant l'aptitude du candidat à pouvoir répondre au marché public ; Le candidat, l'un des membres du groupement, ou un autre opérateur économique sur les capacités duquel le candidat ou le groupement s'appuie et sous réserve qu'il justifie de disposer desdites capacités pour l'exécution du marché de maîtrise d'œuvre, doit justifier de disposer des compétences minimales suivantes : Un mandataire, bureau d'études tous corps d'états ou groupement de bureaux d'études spécialisés ayant des compétences d'ingénierie en corps d'état techniques (électricité, CVC Plomberie, fluides médicaux, sécurité incendie) Un architecte au sens de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture ou groupement solidaire d'architectes (présence obligatoire d'un architecte inscrit à l'Ordre des architectes ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85-384 CEE du 10 juin 1985), Un bureau d'études ayant des compétences en structure, (qui peut être interne ou externe au bureau d'études), Un coordinateur SSI (qui peut être interne ou externe au bureau d'études), Un économiste de la construction (qui peut être interne ou externe au bureau d'études), Pour chaque compétence, le candidat présente librement pour les membres du groupement concernés, les certificats de qualification, étant précisé que le Pouvoir adjudicateur accepte tout moyen de preuve équivalent et notamment les certificats provenant d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Les informations des points qui précèdent seront reportées dans le « cadre de présentation du groupement » (annexe 2 au RC) pour l'ensemble de l'équipe, suivant le modèle fourni aux candidats. Dans le cadre de l'annexe 2, - Le mandataire présentera un maximum de 4 références récentes (moins de 5 ans) portant sur des opérations de restructuration dans le domaine hospitalier et présentant des caractéristiques comparables à l'opération, au regard notamment de : La nature de l'opération et la similitude avec le projet (opérations de restructuration dans le domaine hospitalier) L'importance des travaux en

précisant a minima la surface concernée (m²) par l'opération et le montant HT des travaux, De complexité équivalente (mise en conformité sécurité incendie et/ou réaménagement de salles de bain). Le mandataire devra présenter quatre références portant sur des opérations de nature, d'importance et de complexité équivalentes. La complexité équivalente s'entend d'opérations de mise en conformité incendie et/ou de réaménagement de salles de bains. Le mandataire devra présenter au moins une référence correspondant à chacune des complexités techniques - Les autres membres du groupement (ou sous-traitants) devront présenter au maximum 6 références pour l'ensemble du groupement réalisée durant les 5 dernières années (ou en cours de réalisation) portant sur des opérations de restructuration dans le domaine hospitalier et présentant des caractéristiques comparables à l'opération, au regard notamment de : La nature de l'opération et la similitude avec le projet (opérations de restructuration dans le domaine hospitalier, L'importance des travaux en précisant a minima la surface concernée (m²) par l'opération et le montant HT des travaux, De complexité équivalente (mise en conformité sécurité incendie et/ou réaménagement de salles de bain,). Le groupement devra présenter six références portant sur des opérations de nature, d'importance et de complexité équivalentes. La complexité équivalente s'entend d'opérations de mise en conformité incendie et/ou de réaménagement de salles de bains. Les autres membres du groupement devront donc présenter au moins une référence correspondant à chacune des complexités techniques invoquées. La fiche « cadre de présentation du groupement » (annexe 2 au RC) sera complétée par une fiche « présentation de références » (annexe 3 au RC) mettant en évidence les 4 réalisations présentées par le mandataire, suivant le modèle fourni aux candidats. Ces éléments seront à transmettre au format pdf et au format Excel (pour l'annexe 2) et power point (pour l'annexe 3). Le mandataire fournira une note de présentation permettant d'apprécier la pertinence et l'adéquation de la composition de l'équipe : moyens humains, techniques et financiers ainsi que la complémentarité des membres du groupement (capacité organisationnelle) - (Présentation sur une page recto maximum - police Arial 10). En cas de redressement judiciaire, une copie du jugement prouvant qu'il est habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public. Les offres seront jugées selon les critères pondérés suivants Critère 1 – Prix global et forfaitaire de la demande d'honoraires - 40pts Critère 2 – Capacité à se projeter dans le projet au travers de la méthodologie adaptée – 60pts o Pertinence de la méthodologie proposée au regard des enjeux du projet, appréciée au regard de l'organisation de l'équipe et la compréhension du programme ; o Analyse critique de l'enveloppe financière et modalités mise en œuvre pour garantir le respect de cette enveloppe ; o Pertinence du calendrier et des modalités opérationnelles envisagées, proposition d'optimisation du délai d'exécution du projet.

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aanbestedingsstuk

Informatie over de tweede fase van een procedure in twee fasen:

Minimumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure moet worden uitgenodigd: 3

Maximumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure kan worden uitgenodigd: 3

De procedure verloopt in opeenvolgende fasen. In elke fase kunnen deelnemers afvallen
De koper behoudt zich het recht voor de opdracht zonder verdere onderhandelingen te gunnen op basis van de oorspronkelijke inschrijvingen

5.1.10. Gunningscriteria

Criterium:

Type: Kwaliteit

Naam: Criterium 1 : Qualité et pertinence des références du mandataire; Criterium 2 Qualité et pertinence des références des autres membres du groupement; Criterium 3 Pertinence et adéquation de l'équipe

Beschrijving: Les critères de sélection des candidatures sont précisés au règlement de consultation.

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3041914?orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3041914?orgAcronyme=x7c>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Varianten: Niet toegestaan

Uiterste datum voor de ontvangst van verzoeken tot deelname: 08/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Elektronische facturering: Vereist

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: neen

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: neen

5.1.15. Technieken

Raamovereenkomst:

Geen raamovereenkomst

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Bemiddelingsorganisatie: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Organisatie voor beroepsprocedures: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Informatie over de termijnen voor beroep: Les voies de recours ouvertes sont les suivantes :

Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt: 35 CHU

Organisatie die offlinetoegang verleent tot de aanbestedingsstukken: 35 CHU

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt: 35 CHU

Organisatie die inschrijvingen verwerkt: 35 CHU

8. Organisaties

8.1. ORG-0001

Officiële naam: 35 CHU

Registratienummer: 26350007600017

Stad: RENNES

Postcode: 35000

Onderverdeling land (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Land: Frankrijk

Contactpunt: Thomas Blanc-Veisse

E-mail: t.blancveisse@ch-guillaumeregner.fr

Telefoon: 0299333923

Kopersprofiel: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rollen van deze organisatie:

Koper

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt

Organisatie die offlinetoegang verleent tot de aanbestedingsstukken

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt

Organisatie die inschrijvingen verwerkt

8.1. ORG-0002

Officiële naam: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Registratienummer: 17350005900014

Postadres: 3 Contour de la Motte

Stad: RENNES

Postcode: 35000

Onderverdeling land (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Land: Frankrijk

E-mail: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Telefoon: 0223212828

Rollen van deze organisatie:

Organisatie voor beroepsprocedures

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures

Bemiddelingsorganisatie

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: deaafe89-e92e-45a1-96e9-450ffc3537d - 01

Type formulier: Mededinging

Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Subtype aankondiging: 16

Verzenddatum van de aankondiging: 22/07/2026 09:37:28 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd,

Midden-Europese zomertijd

Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans

Publicatienummer aankondiging: 509524-2026

Nummer uitgave PB S: 140/2026

Datum van bekendmaking: 23/07/2026